



Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels 2017 - 2018

Direction des concours et de la
mobilité des cadres de direction

Juillet 2017

Ce document est un calendrier prévisionnel et est publié sous réserve de modifications.

Un concours ou examen professionnel peut être ajouté ou supprimé

Des dates de concours peuvent être modifiées sans que ces décisions aient à être justifiées et puissent faire l'objet d'une réclamation

Seule la parution au Journal officiel des arrêtés d'ouverture des concours et examens professionnels confirme leur organisation

La direction des concours et de la mobilité des cadres de direction ne saurait être tenue pour responsable des annonces erronées de concours diffusées par les organes de presse. Par ailleurs, ces informations étant susceptibles de modification en cours d'année, il appartient aux candidats d'obtenir confirmation des dates auprès du CNFPT.

Pour faire acte de candidature, vous pouvez :

- soit vous inscrire en ligne sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr) pendant la période de retrait des dossiers ;
- soit envoyer au siège du CNFPT – Service des concours (80 rue de Reuilly – CS 41232 – 75578 PARIS Cedex 12) une demande écrite de dossier, accompagnée d'une enveloppe grand format, libellée à vos noms et adresse et affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 160 gr en moyenne.

Aucune demande de dossier d'inscription ne sera prise par téléphone ou messagerie électronique.

A NOTER

Le concours externe est ouvert aux candidats possédant un niveau de diplôme déterminé.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et aux agents publics ayant accompli une certaine durée de services publics effectifs.

Le troisième concours est ouvert aux personnes justifiant d'une expérience en qualité d'élu, de responsable d'association ou d'une ou plusieurs activités professionnelles de droit privé, pendant une certaine durée. Les titulaires de contrats emplois-jeunes peuvent avoir accès à ce troisième concours.

Concours d'administrateur territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
				Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2017						
Du 6 juin au 4 juillet 2017	Le 11 juillet 2017	Epreuves écrites : du 25 au 29 septembre 2017 Epreuves orales : du 10 au 26 janvier 2018	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	8 ans
2018						
Du 9 avril au 4 mai 2018	Le 11 mai 2018	Epreuves écrites : du 25 au 29 juin 2018 Epreuves orales : octobre 2018	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	8 ans

Examen professionnel d'administrateur territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*
2017				
Du 15 mai au 9 juin 2017	Le 16 juin 2017	Examen des dossiers : juillet 2017 Epreuves orales : du 16 octobre au 10 novembre 2017	A +	Cf. décret n°2013-738 du 12 août 2013 (article 9)
2018				
Dates précisées ultérieurement			A +	Cf. décret n°2013-738 du 12 août 2013 (article 9)

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter aux brochures d'information disponibles sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours d'ingénieur en chef territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
				Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2017						
Du 03 au 28 octobre 2016	Le 04 novembre 2016	Epreuves écrites : du 20 au 22 mars 2017 Epreuves orales : juin 2017	A +	BAC + 5	7 ans d'ancienneté	-
2018						
Du 04 au 29 juin 2018	Le 6 juillet 2018	Epreuves écrites : du 5 au 7 septembre 2018 Epreuves orales : novembre 2018	A +	BAC + 5	7 ans d'ancienneté	-

Examen professionnel d'ingénieur en chef territorial

Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*
2017				
Du 04 au 29 septembre 2017	Le 06 octobre 2017	Examen des dossiers : novembre 2017 Epreuves orales : du 5 au 16 février 2018	A +	Cf. décret n°2016-200 du 26 février 2016 (article 7)

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter à la brochure d'information disponible sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).

Concours de conservateur territorial de bibliothèques et de conservateur territorial du patrimoine

Concours	Période de retrait des dossiers d'inscription	Date limite de dépôt des dossiers d'inscription	Période de déroulement des épreuves	Catégorie	Conditions générales d'inscription*		
					Externe	Interne	3 ^{ème} concours
2 0 1 7							
Conservateur de bibliothèques	Du 06 au 31 mars 2017	Le 07 avril 2017	Epreuves écrites : 30 et 31 mai 2017 Epreuves orales: du 4 au 13 octobre 2017	A +	BAC + 3	7 ans d'ancienneté	-
Conservateur du patrimoine	Du 3 au 29 avril 2017	Le 29 avril 2017	Epreuves écrites : 22 au 24 août 2017 Epreuves orales : novembre 2017	A +	BAC + 3	4 ans d'ancienneté	-

* Pour connaître les conditions précises d'inscription, se reporter aux brochures d'information disponibles sur le site Internet du CNFPT (www.cnfpt.fr).